

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE
COMMUNE DE LUSIGNAN



MAIRIE DE LUSIGNAN – BP 40002 – 86600 LUSIGNAN / TELEPHONE 05 49 43 31 48 / TELECOPIE 05 49 43 61 19
Site : www.lusignan.fr - courriel lusignan@cg86.fr

N° de délibération : 2018 / 07 Nomenclature de l'acte : 1.4

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1^{er} MARS 2018**

Le jeudi 22 Février deux mil dix-huit, convocation est adressée individuellement à chaque conseiller municipal pour une réunion ordinaire prévue le jeudi 1^{er} Mars deux mil dix-huit à 19h00.

Le jeudi 1^{er} Mars deux mil dix-huit, à 19h00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de René Gibault, Maire.

Etaient présents : M^{mes} et MM. Myriam Balestrat, Annick Bernardeau, Andrée Blaison, Karine Dribault, Jean-Louis Durand, René Gibault, Karine Hécho-Hamard, Patrick Hérault, Bernard Jean, Francine Maringues, Catherine Marot, Christine Palomba, Alain Portron, Francis Rogeon, Claudine Vaillant, Gérard Van Praët.

Absents représentés : M^{mes} et MM. Marcel Bell (*René Gibault*), Anne Gatard-Braconnier (*Christine Baulouet-Chaintré*), Patrice Lalande (*Myriam Balestrat*), Alain Sèvre (*Claudine Vaillant*), Karine Vadier-Chauvineau (*Patrick Hérault*).

Absent excusé : M. Jean-Louis Ledoux.

Madame Christine Baulouet-Chaintré est élue secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

Objet : Devis de ravalement de façade et mur mitoyen

Maison située au 2 rue Notre Dame

Monsieur le Maire présente ce devis et donne le détail des travaux à réaliser. Il informe les membres du Conseil Municipal que ce devis présenté par l'entreprise Art de Bâtir, domiciliée à « ZA La Pazioterie » 86600 Coulombiers, s'élève à 24 950.48 € HT soit 29 940.58 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide ce devis et autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que de déposer la déclaration préalable pour ces travaux.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme le 2 mars 2018